

TITRE DE L'AIDE	EXONERATION DES COTISATIONS PATRONALES DANS LES ZONES DE REDYNAMISATION URBAINE (ZRU) ET DE REVITALISATION RURALE (ZRR)
------------------------	--

LES BENEFCIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> . Toute entreprise ou groupement d'employeurs : . exerçant une activité artisanale, industrielle, commerciale ou agricole, . dont au moins un établissement est implanté dans une zone ZRU ou ZRR, . n'ayant pas procédé à des licenciements dans les 12 mois qui précèdent . l'embauche ne dépassant pas le seuil de 50 salariés (équivalents temps plein).
-------------------------	--

OBJECTIF	Faciliter l'embauche de salariés dans les zones de redynamisation urbaine et de revitalisation rurale.
-----------------	--

CONTENU DE L'AIDE	<p><u>Avantages pour l'employeur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Exonération des cotisations patronales d'assurances sociales, d'accidents du travail et d'allocations familiales sur la fraction n'excédant pas 1,5 fois le SMIC . Durée : 12 mois à compter de la conclusion du contrat <p>L'exonération n'est pas cumulable avec une autre forme d'exonération pour un même salarié (sauf convention de coopération).</p>
--------------------------	--

PUBLIC PERMETTANT L'ACCES A L'AIDE	<ul style="list-style-type: none"> . Tout salarié travaillant dans une zone de redynamisation urbaine et de revitalisation urbaine <p><u>Statut du bénéficiaire, rémunération :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Salarié à temps complet ou à temps partiel, . Rémunération au moins égale au SMIC ou au minimum conventionnel s'il est plus favorable
---	--

CONDITIONS D'ATTRIBUTION	<ul style="list-style-type: none"> . Recruter en CDI ou en CDD d'au moins 12 mois dans un établissement situé en ZRU ou en ZRR. . Déclaration à la DDTEFP sur un formulaire spécifique, au plus tard trente jours suivant l'embauche
---------------------------------	--

CONTACT A PRENDRE	<ul style="list-style-type: none"> . ANPE <p>Pour connaître ces zones, contacter la DDTEFP, la Préfecture ou la Mairie</p>
--------------------------	---